des Princes &c. Février 1768. les droits de la Religion Catholique Romaine, & ceux des autres Communions. " Ensuite il parle de la protection que les Rois de Prusse, de Suede, & de Dannemarck ont accordée aux Distidens, & puis il dit : ,, Mais de tous les Potentats nul ne se fignala avec autant de grandeur & d'efficace que l'Impératrice de Russie. Elle prévit une guerre civile en Pologne & elle envoya la paix avec une armee, qui n'a paru que pour proteger les Dissidens en cas qu'on voulût les accabler par la force. On fut étonné de voir une armée Russe vivre au milieu de la Pologne avec beaucoup plus de discipline que n'en eurent jamais les troupes Polonoises. Il n'y a pas eu le plus leger désordre; elle enrichissoit le pays au lieu de le dévaster; elle n'étoit la que pour proteger la tolerance; il falloit que ces troupes étrangeres donnassent l'exemple de la sagesse & elles le donnerent : on eut pris cette armée pour une Diette affemblée en faveur de la liberté. ,,

"Les politiques ordinaires s'imaginerent que l'Impératrice ne vouloit que profiter des troubles de la Pologne pour s'agrandir. On ne confidéroit pas que le vaite Empire de la Russie, qui contient onze cens cirquante mille lieues quarrées, & qui est plus grand que ne fut jamais l'Empire Romain, n'a pas besoin de terreins nouveaux, mais d'hommes, de loix, d'arts

& d'industrie. "

" Catherine seconde lui donnoit déia des hommes en établissant chez elle treute mille familles qui venoient cultiver les arts nécessaires. Elle lui donnoit des loix en formant un Code universel pour ses provinces qui touchent à la Suéde & à la Chine. "

"Si l'Impératrice de Russie avoit voulu fortifier son Empire des dépouilles de la Pologne, il ne tenoit qu'à elle. Il sufficit de somenter les troubles au lieu de les appaiser. Elle n'avoit qu'à laisser opprimer les Grees, les Evangéliques, & les Réformés à ils seroient venus en soule dans ses Etats. C'est tout ce que la Pologne avoit à l'eraindre. Le climat ne différe pas beaucoup; & les beaux arts, l'esprit, les plaisirs, les spectacles, les fêtes qui rendent la Cour de Catherine II. la plus billante de l'Europe, invitoient tous les étrangers. Elle forme un empire &